



Mondercange, le 10 juillet 2018

Au Collège Echevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention lors de la séance du conseil communal du 13 juillet 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Echevins,

Nous venons d'avoir les informations suivantes de la part de riverains de la rue Basse à Bergem qui, au cours des derniers douze mois, ont été victimes à quatre reprises d'inondations.

Lorsqu'en 2005, lors de l'acquisition de leur terrain, ils ont exprimé le souci d'être en proie à des problèmes d'inondations à cause de la proximité de la zone inondable (présence de petits ruisseaux et du cours d'eau Mess, de la zone verte, . . .), ces craintes ont pu rapidement être dissipées par la promesse qu'à court et moyen terme, des mesures préventives contre les inondations seraient prises, comme par exemple la renaturation du ruisseau Mess, la construction d'un bassin de rétention, l'adaptation des infrastructures routières, etc..

Néanmoins, pour plus de sécurité, il fut recommandé aux maîtres d'ouvrage de renoncer à la construction de caves dont le niveau se situerait en dessous de la canalisation publique alors que, pour les techniciens en charge du PAP, privés et communaux, il ne faisait pas de doute que la canalisation principale en place n'était non seulement enfouie pas assez profondément mais qu'elle était également sous-dimensionnée. Il fut promis que lors du réaménagement des infrastructures routières il en serait tenu compte.

Or, au cours des douze derniers mois, cette canalisation a débordé à quatre reprises (1 x en juillet 2017, 3 x en juin 2018), a provoqué les inondations connues et a causé d'importants dommages aux propriétaires des maisons.

Dans leur détresse, les concernés se sont adressés au service technique communal compétent où ils ont dû apprendre avec étonnement que leur branchement à la canalisation serait trop bas. Ils étaient donc amenés à constater que les travaux d'adaptation de la canalisation ne s'étaient pas réalisés comme annoncés de sorte que le risque d'inondation n'est pas écarté à ce stade.

Dans ce contexte, les conseillers socialistes demandent au Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir fournir les réponses aux questions suivantes :

- est-ce que la canalisation publique au commencement de la Basse à Bergem est enterrée assez profondément et est-ce que son diamètre suffit aux exigences ?
- est-ce que le bassin de rétention fait l'affaire et satisfait aux besoins ?
- sachant qu'une douzaine de ménages sont concernés par le phénomène ; si des insuffisances aux infrastructures communales en sont la cause, est-ce que le Collège Échevinal entend prendre des mesures pour prévenir le risque et si oui, dans quel laps de temps.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Echevins, nos meilleures salutations.

Les conseillers du parti socialiste,

Danielle BECKER-BAUER

Marc BIEVER

Marc FANCELLI

Christine SCHWEICH

John VAN RIJSWIJCK